
L'inflation et ses implications dans les pays de l'Afrique de l'ouest

Une publication de Solution Think Tank¹

Octobre 2022

Berlin, Allemagne

Auteurs : Pamela Ariane Agbozo (lead) (Social Watch Bénin), Dr. Bérenger N'cho (IS), Fodé Naby Sankhon (SVI), Victor Emmanuel Ekwa Bebe III (KAS PDWA), Jean Sanou (CAPES).

Résumé

L'inflation, phénomène aggravé suite à la pandémie de 2020 et à la guerre entre la Russie et l'Ukraine, a eu des effets sur le monde entier, et l'Afrique n'est pas en reste. Ce papier définit l'inflation et présente la corrélation avec les types de taux de change en Afrique de l'Ouest. Il en montre les conséquences, les mesures prises contre, et les propositions de solutions des auteurs, entre autres patriotisme économique, investissements dans les infrastructures et extension de l'agriculture en zone urbaine.

Mots clés : inflation, économie, résilience.

Introduction

L'avènement de la crise sanitaire liée à la Covid-19 a entraîné une récession de l'économie mondiale en 2020 (-3,3%). Cette contreperformance économique mondiale est liée aux mesures mise en œuvre pour limiter la propagation de la maladie et réduire les pertes en vies humaines. La baisse de la production mondiale a exacerbé la hausse des prix en liaison avec les coûts élevés d'acheminement des marchandises.

Alors qu'on s'attendait à une poursuite de la reprise de l'activité économique eu égard à l'incidence positive des campagnes de vaccinations qui ont accélérée la levée des mesures de restrictions, la guerre entre la Russie et l'Ukraine a déclenché une crise humanitaire coûteuse, une désorganisation de la chaîne mondiale des approvisionnements notamment pour les produits alimentaires comme le blé, l'huile, et une inflation. Dès lors, sur les marchés locaux, on observe une augmentation des prix des combustibles et des denrées alimentaires.

¹ Solution Think Tank est un réseau de think tanks en Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, consultez les informations supplémentaires jointes à la fin de cet article.

La hausse des cours des produits de base et la généralisation des pressions à la hausse sur les prix constituent des facteurs de fragilités pour la plupart des pays, en particulier ceux de l’Afrique de l’Ouest qui peinent déjà du fait des conséquences de plusieurs crises (sanitaire et sécuritaire).

L’inflation qui se traduit par la hausse du niveau général des prix apparaît comme un impôt injuste au regard de ce qu’il frappe plus durement les plus pauvres. L’analyse des indicateurs de pauvreté montre que les pays de l’Afrique de l’Ouest sont ceux qui détiennent les plus grands nombres de pauvres avec des incidences de pauvreté supérieur à 40% de la population. Dans ces conditions, l’inflation pourrait accentuer la pauvreté et favoriser l’effritement social si des mesures vigoureuses et justes ne sont prises pour atténuer la hausse des prix sur le panier de consommation des ménages.

L’objectif principal de ce policy paper est de cerner les implications de l’inflation dans la dynamique économique des pays d’Afrique de l’Ouest. Pour ce faire, il est question d’abord de caractériser ce phénomène, ensuite d’exposer ses conséquences sur le rythme et la stabilité de l’activité économique et enfin, d’identifier les solutions prises par les gouvernements de ces pays pour juguler ses effets en tenant compte des différences de régimes de changes en vigueur dans la zone.

I. Approche conceptuelle

L’inflation se définit comme une **hausse continue** du **niveau général des prix** à l’intérieur d’un espace donné. Elle se distingue donc : d’une part, des hausses sectorielles de certains prix, d’autre part, des hausses de prix généralisées mais sans lendemain.

On distingue plusieurs variantes de l’inflation qui tiennent compte de l’importance de la hausse du niveau général des prix :

- **L’inflation** est dite **rampante** lorsque le taux d’inflation annuel est faible (entre 1 et 3% dans le cas d’un objectif d’inflation de 2%).
- Si le taux de croissance des prix est à deux chiffres (à partir de 10% par an), on parle d’**inflation galopante**.
- **L’hyperinflation** est une situation extrême. Elle concerne des périodes où le taux mensuel d’inflation peut dépasser 50%. La hausse des prix est en effet si forte qu’elle

ne se mesure pas en taux annuel, mais plutôt en taux mensuel, voire même journalier.

Elle survient en général en cas de crise profonde (par exemple après une guerre).

- Quant à la **désinflation**, elle survient lorsque le taux d'inflation diminue : par exemple, lorsque le taux d'inflation annuel passe de 10% à 8%, puis à 7% et ainsi de suite. Il ne faut pas confondre désinflation et baisse des prix. La désinflation est rarement spontanée, c'est le plus souvent le résultat d'une politique économique volontaire.
- Et par opposition à l'inflation, la **déflation** désigne une situation de baisse des prix. Ce qui valait 100 francs hier n'en vaut plus que 90 aujourd'hui. De même que pour l'inflation, il faut que ce mouvement soit général et durable : la baisse du prix d'un seul bien ne peut être considérée comme de la déflation.

1. Sources de l'inflation

La hausse générale et continue des prix est d'origine diverse et dépendante de plusieurs facteurs.

On peut citer :

- ***L'inflation monétaire***

Pour les monétaristes (Milton Friedman en était le chef de file), l'inflation est un phénomène purement monétaire. Autrement dit, les monétaristes considèrent que l'inflation découle d'une augmentation de la quantité de monnaie en circulation. Une augmentation plus que proportionnelle de l'offre de monnaie entraîne nécessairement une augmentation des prix. Leur raisonnement s'appuie sur l'équation quantitative de la monnaie développée par Fischer.

- ***L'inflation par la demande***

On peut également expliquer les phénomènes inflationnistes par un excès durable de la demande réelle par rapport à l'offre réelle. Cette analyse d'excès de demande est attribuée à Keynes. L'augmentation de la demande peut provenir de l'accroissement des dépenses publiques ou de l'entrée de revenus supplémentaires sur le territoire (excédent de balance commerciale, entrée de capitaux). Elle peut également être due à l'accroissement des dépenses de consommation des ménages, du fait de l'apparition de nouveaux produits, d'une modification du système de prix relatifs, d'un enrichissement de certaines catégories sociales leur permettant d'avoir accès à de nouveaux biens, d'un changement dans les anticipations (prix, revenus, rémunération de l'épargne).

– *L'inflation par les coûts*

L'inflation peut être également expliquée par une croissance de la rémunération des facteurs de production supérieure à celle de leur productivité. L'augmentation de la rémunération des facteurs de production conduit les entreprises à augmenter le prix des produits qu'ils vendent : (i) à d'autres entreprises qui elles-mêmes élèveront leurs prix ; (ii) aux consommateurs qui revendiquent alors de nouvelles hausses de rémunération

2. Mesures de l'inflation

Les pays, autres que ceux de l'UEMOA (Ghana, Nigéria, etc.), produisent un indice indifférencié, avec une méthodologie propre à chaque pays, tandis que les pays de l'UEMOA ont défini une méthodologie harmonisée, en subdivisant chaque pays en régions économiques. Les produits qui font l'objet de collecte de prix sont ceux qui sont représentatifs du panier de consommation.

Le panier de biens de consommation qui est déterminé subit des ajustements aussi souvent que nécessaire pour tenir compte de l'évolution des habitudes de consommation des ménages.

C'est l'indice de Laspeyres qui est utilisé pour le calcul de l'IHPC avec une année de base qui est définie. Dans l'UEMOA, l'année de base est 2014 (règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA).

La poussée inflationniste n'est pas sans conséquence sur la vie des ménages et des entreprises. Mais comment se manifeste l'inflation selon les régimes de change.

II. Inflation selon le régime de change

Un **régime de change** est l'ensemble des règles qui déterminent l'intervention des autorités monétaires sur le marché des changes, et donc le comportement du taux de change. Le régime de change est un mécanisme qui permet de définir une monnaie par rapport aux autres monnaies.

Le choix d'un régime de change découle à la fois des objectifs économiques d'un pays et de son positionnement international.

1. Définition des types de régime de change

On distingue principalement deux types de régime de change, un régime de change fixe et un régime de change flexible.

Le régime de change est fixe quand le taux de change est fixé arbitrairement par les autorités monétaires. Il suppose la définition d'une parité de référence entre la monnaie du pays considéré et une devise ou un panier de devises, à laquelle la banque centrale s'engage à échanger sa monnaie.

L'équilibre du marché des changes est assuré par l'intervention de la banque centrale qui vend les devises étrangères si l'offre dépasse la demande des devises ou achète les devises si l'offre est inférieure à la demande.

Le régime de changes flottants, ou régime de changes flexibles, est le régime de change où la valeur des monnaies — c'est-à-dire leur taux de change entre elles — varie librement sur un marché spécialisé. Aucun engagement n'est pris au sujet du taux de change, qui flotte librement (flottement pur), en fonction de l'offre et de la demande sur le marché des changes.

La politique monétaire retrouve alors son autonomie, mais la banque centrale abandonne le contrôle du taux de change nominal, qui est déterminé sur le marché des changes. Toutefois, en cas de forte instabilité du cours de change, une autorité monétaire peut intervenir sur le marché de change soit en vendant ou en achetant une ou des devises soit en instaurant le contrôle de change.

Entre ces deux régimes de change extrême, on retrouve des régimes intermédiaires :

- **Les caisses d'émissions ou « currency board »**: la création monétaire dépend strictement des réserves de changes dans la monnaie de rattachement, et la politique monétaire n'a aucune autonomie. Ces régimes autorisent une double circulation monétaire (ex : peso et dollar en Argentine).
- **Parité glissante ou ajustable** : le taux de change est en principe fixe, mais la parité de référence est modifiée régulièrement selon des paramètres prédéterminés ou de manière plus discrétionnaire afin de compenser partiellement les écarts d'inflation avec le pays d'ancrage.

- **Flottement administré** : les taux de change sont flottants, mais des interventions ponctuelles et/ou coordonnées des banques centrales informent les marchés sur la parité considérée comme souhaitable. Il s'agit d'un flottement impur.

D'une manière générale, aucun régime de change n'est meilleur à l'autre. Le choix de l'un ou l'autre se fait sur la base de critères macroéconomiques notamment les impératifs de stabilité économique et financière et l'impact sur la compétitivité et la croissance. Bref, c'est l'analyse des avantages et des inconvénients pour l'économie qui guide le choix du régime de change.

2. Les avantages et les inconvénients des régimes de changes

Régime de change fixe

- **Avantages** : il confère une certaine confiance dans la devise du pays dans la mesure où celle-ci est rattachée à une devise déterminée ou à un panier de devises. Le régime de change fixe va souvent de pair avec de meilleurs résultats en matière d'inflation, notamment, dans les pays en développement ou dans les pays émergents. La crédibilité de l'engagement pris par la banque centrale de défendre la parité de sa monnaie est donc essentielle.

Le régime de change fixe favorise également la croissance de la production et l'intégration économique du pays.

- **Inconvénients** : il freine l'ajustement extérieur, limite le recours aux politiques macroéconomiques et accroît la vulnérabilité aux crises. Le taux de change fixe est ainsi parfois maintenu à des niveaux incompatibles avec la situation économique du pays. Il peut conduire un Etat à une crise financière grave. Enfin, dans ce régime, les politiques monétaires des pays sont moins libres et les réserves de changes du pays doivent très souvent être conséquentes pour défendre la parité de la monnaie.

Régime de change flexible

- **Avantages** : (i) il permet tout d'abord une certaine autonomie des politiques monétaires, car en cas d'excédents commerciaux, les banques centrales ne sont plus obligées d'augmenter mécaniquement la masse monétaire en contrepartie de l'arrivée

des devises étrangères ; **(ii)** il favorise le rééquilibrage automatique de la balance extérieure, sans que les autorités monétaires aient à intervenir ; **(iii)** il permet une adaptation rapide aux chocs réels à travers un ajustement automatique sur le marché des changes réalisé par des mouvements de capitaux (en cas de déficit par exemple, on assiste à une diminution de la valeur de la monnaie qui renchérit les importations et rend plus attractives les exportations. A terme l'équilibre est rétabli) ; **(iv)** il favorise des politiques monétaires plus flexibles en donnant plus de liberté à la politique économique pour garantir l'équilibre extérieur.

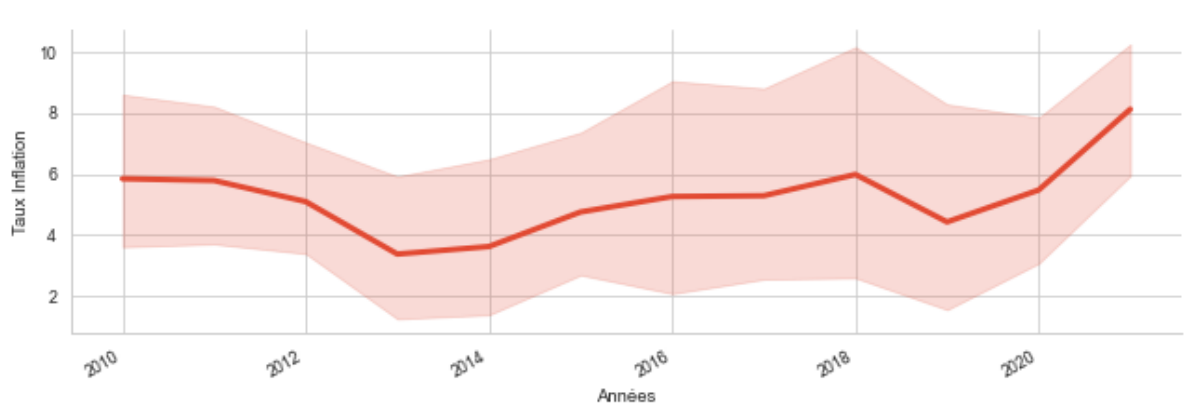
- **Inconvénients** : **(i)** forte sensibilité du taux de change nominal aux flux de capitaux (plus de monnaie sur le marché entraîne une augmentation des cours) ; **(ii)** le régime de change flexible favorise les poussées inflationnistes, dans la mesure où il entraîne moins de contraintes dans les politiques monétaires menées par les pays à travers une volatilité plus grande à court et moyen terme ; **(iii)** le régime de change flottant réduit l'autonomie de la politique monétaire et l'efficacité de la politique économique parce que les banques centrales doivent tenir compte de la forte volatilité des taux de changes et de la réactivité des marchés.

III. Les effets de l'inflation en Afrique de l'Ouest

L'inflation est généralement caractérisée par la hausse continue du prix des biens sur une période donnée.

En moyenne, en Afrique de l'Ouest, elle est passée de 6% en 2010 à 8% en 2021, soit un écart positif de 2 points de pourcentage. L'on note qu'en une décennie, le niveau de l'inflation a connu une hausse. (Graphique 1).

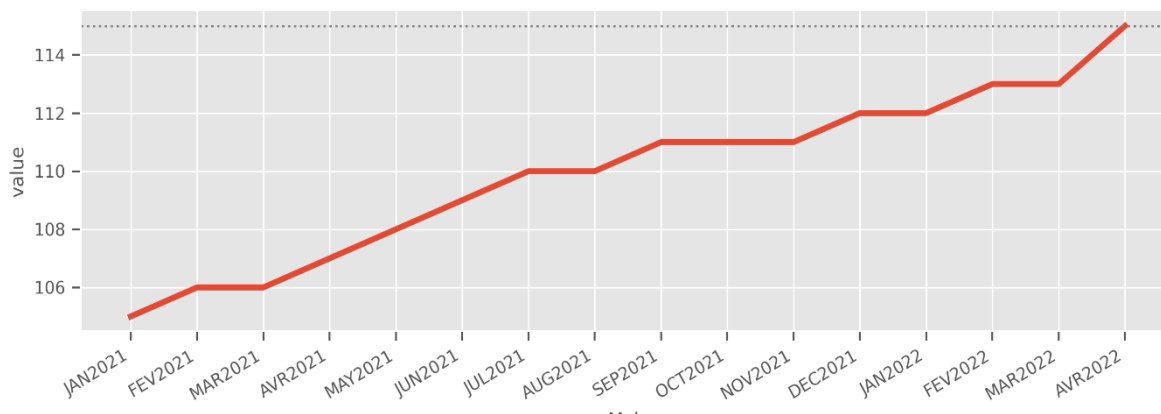
Graphique 1 : Taux d’inflation en Afrique de l’Ouest



Source : Graphique des auteurs, sur la base des données du Fonds Monétaire International (FMI).

Cependant, cette hausse des prix diverge d’une zone monétaire à une autre et d’un pays à l’autre. La hausse de prix a été plus grande au Sierra Léone (18%) et au Nigeria (15%) que dans le reste de la sous région (figure 2). Aussi, les pays ayant en commun le franc CFA comme monnaie, connaissent des taux d’inflation relativement bas par rapport aux autres. Néanmoins, malgré la volonté de la Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO) de maîtriser le taux d’inflation en dessous de 3%, la conjonction des crises sanitaire et économique a entraîné une hausse du niveau général des prix au-delà de l’objectif d’inflation au sein de la zone monétaire (Graphique 3). L’ensemble des pays de la zone ont connu une inflation autour de 5%, un niveau bien au dessus des prévisions de la banque centrale qui tablait sur une inflation en glissement annuel de 2,6%.

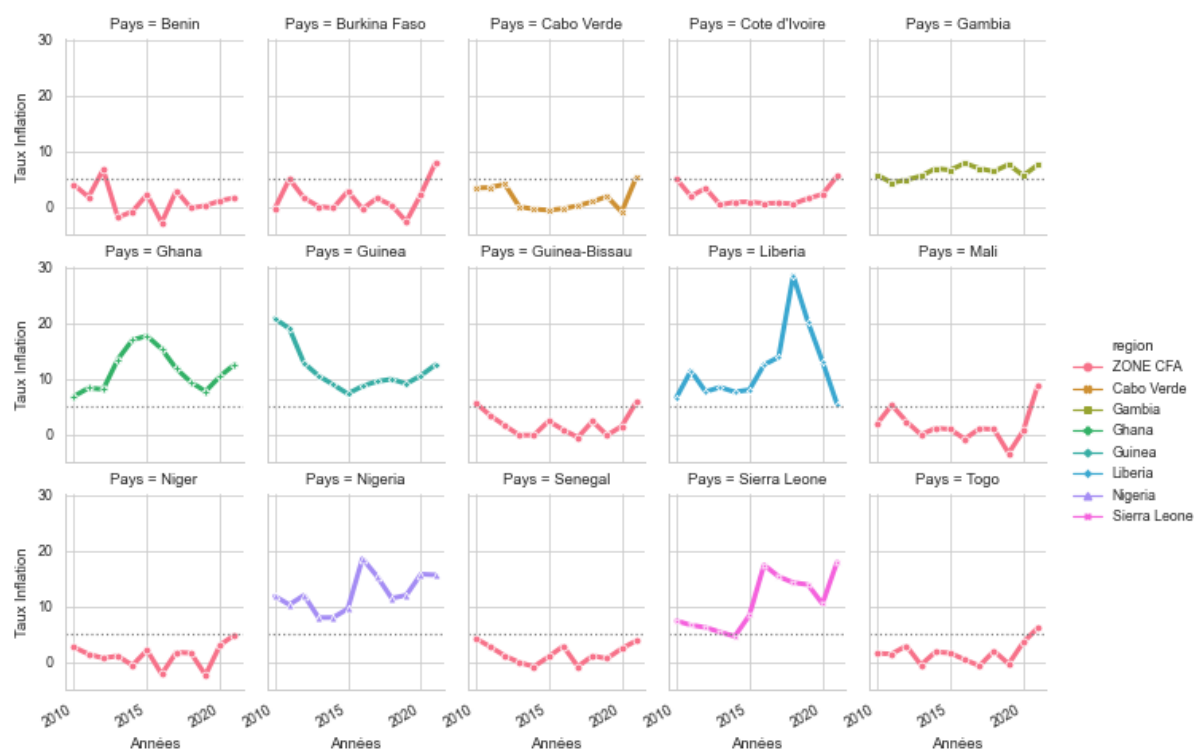
Graphique 2 : Evolution mensuelle du taux d’inflation dans la zone CFA



Source : Graphique des auteurs, sur la base des données du Fonds Monétaire International (FMI).

Depuis 2021, le niveau des prix connaît une augmentation continue. L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) est passé en moyenne à 107 points en avril 2021 à 115 points en avril 2022 ; soit une augmentation des prix de 8% en glissement annuel (Graphique 2). Cette tendance haussière généralisée des prix résulte de l'augmentation des prix de l'ensemble des éléments composant le panier de biens de la ménagère.

Graphique 3 : Taux d'inflation en Afrique de l'ouest | Par Pays

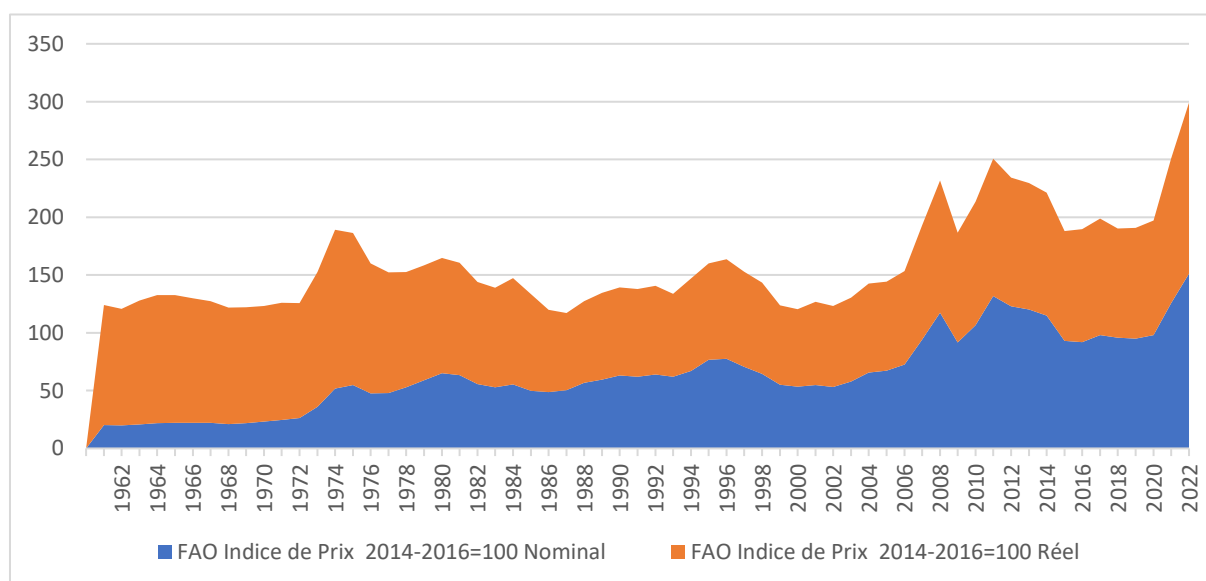


Source : Graphique des auteurs, sur la base des données du Fonds Monétaire International (FMI).

L'inflation sur le marché des denrées alimentaire se manifeste par la hausse de produits locaux et ceux importés. Une situation qui aggrave la sécurité alimentaire dans une région déjà menacée par plusieurs séries de crises, conséquences d'une agriculture encore traditionnelle qui contraste avec l'accroissement exponentielle de la population, faisant de l'Afrique la plus grande importatrice des denrées alimentaires au monde. Une telle dépendance laisse le continent vulnérable face aux chocs alimentaires. Par ailleurs, la hausse des prix des denrées alimentaires de 33,6 % sur le marché mondial en mars 2022 par rapport à son niveau de l'année précédente constitue un véritable choc d'offre pour la population de la sous-région.

Le graphique 4 présente l'évolution des indices de la FAO des prix nominaux et réels de 2010 à 2022 et on peut noter une augmentation importante de ces indices pour l'année 2022 traduisant l'envolée des prix sur les marchés mondiaux. L'indice des prix réel sur le marché a affiché une valeur moyenne de 148 points en mars 2022, soit une hausse de 49 points par rapport à l'année 2020 qui le porte à son niveau le plus haut jamais enregistré.

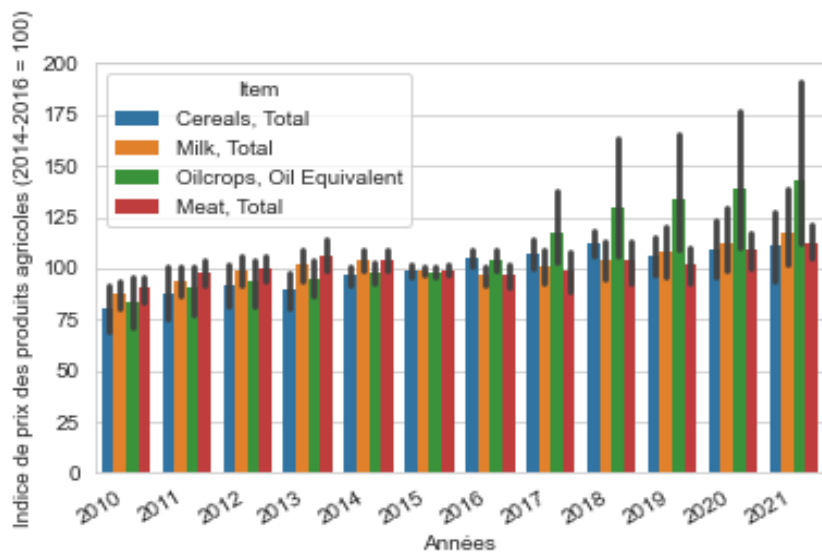
Graphique 4 : Evolution des indices des prix nominaux et réels de la FAO



Source : FAO, Indice des prix des produits alimentaires, mars 2022.

Sur les marchés locaux de l'Afrique de l'Ouest, le graphique 5 montre une tendance à la hausse des prix des denrées alimentaires. Toutefois, les prix des produits oléagineux ont connu un renchérissement plus accéléré des prix, suivi des produits laitiers et des céréales. Parmi les céréales les plus utilisés dans la ration alimentaire quotidienne de la population, le blé, le maïs et le sorgho ont connu une accélération des prix plus forte sur les marchés locaux que le mil et le riz (Graphique 6). Le blé, le maïs et le sorgho atteignent une valeur moyenne respective de 118, 117 et 111 points; soit une hausse de 1%, 2% et 5% par rapport à l'année précédente.

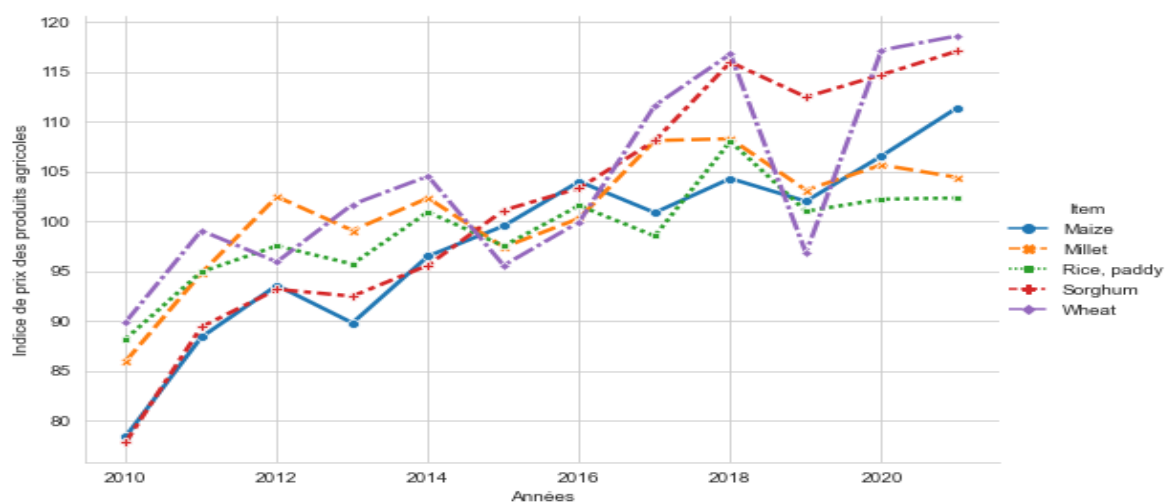
Graphique 5 : Evolution de prix des denrées alimentaires en Afrique de l'Ouest



Source : FAO, Indice des prix des produits alimentaires, mars 2022.

Parmi les Etats de l’Afrique de l’ouest les plus touchés, la Gambie, la Guinée Bisseau et le Niger ont connu une hausse continue des prix de céréales. Sur la même période, au Nigéria, la hausse a concerné le sorgho et le maïs ; en Côte d’Ivoire, le riz et le maïs et au Bénin, le sorgho.

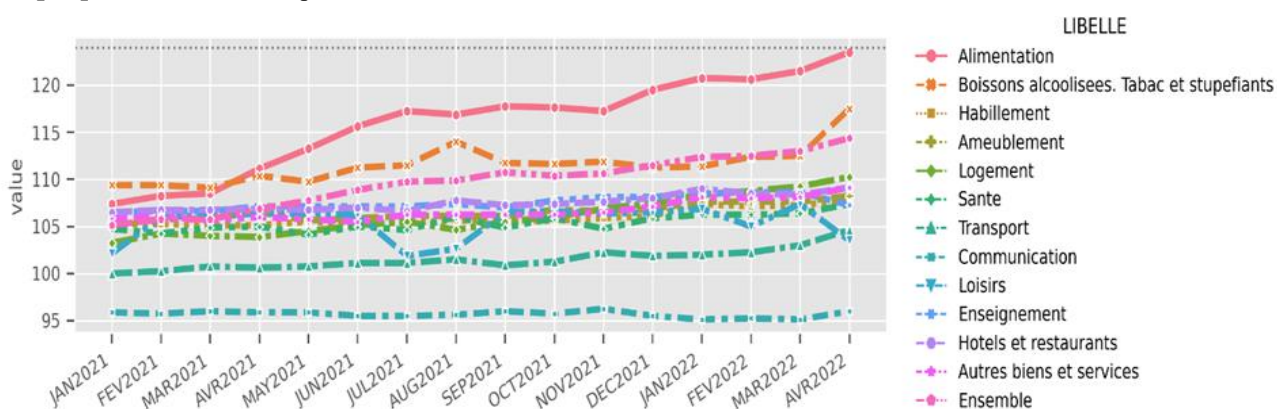
Graphique 6 : Evolution de prix des denrées alimentaires en Afrique de l’Ouest



Source : Base de statistiques de la FAO sur la période 2010-2020.

Le graphique 7 montre le secteur alimentaire largement affecté par la hausse de prix, soit un accroissement moyen de 14 points en glissement annuel d’avril 2021 à avril 2022. Un tel scénario résume les conditions de vie de plus en plus chère en Afrique de l’ouest. Les conséquences socioéconomiques de la cherté de la vie sont dévastatrices, principalement pour les couches les plus vulnérables de la population. Alors que le revenu national par tête par pays en Afrique de l’ouest ait diminué en raison de l’arrêt de l’activité économique due à la crise sanitaire, cette hausse de prix des denrées alimentaires de base dans cette région de l’Afrique aggrave les conditions de vie de la population largement paupérisée. Par ailleurs, le phénomène de l’envolée des prix, perçu comme des taxes, réduit drastiquement le pouvoir d’achat des populations pauvres, accroît leur vulnérabilité et les expose à la malnutrition, à l’insécurité alimentaire, à la faim et aux maladies, etc.

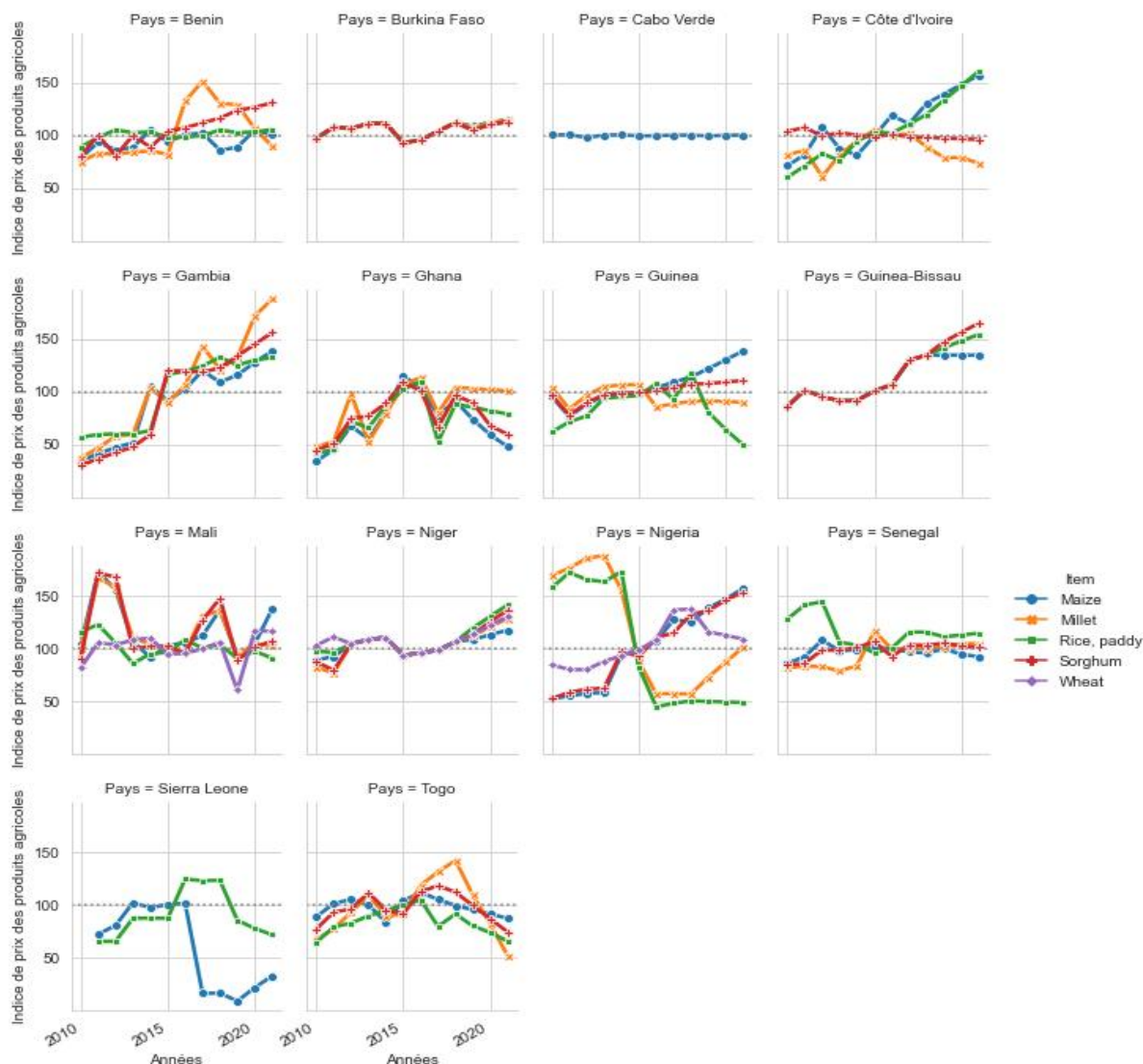
Graphique 7 : Evolution de prix dans l’UEMOA



Source : Graphique de la base de données de BCEAO.

Dans la mesure où l’inflation apparaît comme une taxe qui pèse lourdement sur les populations de la sous-région, la lutte contre l’augmentation des prix est déterminante pour les banques centrales et les gouvernements afin de maintenir la stabilité économique et sociale. Cependant, en fonction des régimes de changes adoptés par les Etats, les politiques de ripostes contre l’inflation peuvent différer.

Graphique 8 : Evolution de prix des denrées alimentaires en Afrique de l’Ouest | par pays



Source : Base de statistiques de la FAO sur la période 2010-2020.

IV. Réponses à l’inflation dans les pays de l’Afrique de l’Ouest

Les mesures sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Récapitulatif des mesures anti-inflation en Afrique de l’Ouest

Pays	Mesures prises
Cap Vert	<ul style="list-style-type: none"> • Subvention budgétaire de 85 millions de dollars US pour atténuer la hausse des prix des produits de premières nécessités ; • Hausse du SMIC à 200 dollars contre 143 dollars actuellement.
Gambie	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 50 % des frais de mission ; • Réduction de 20% des allocations de carburant aux fonctionnaires ; • Mise en place par le gouvernement d’une commission afin d’analyser la situation et de proposer des mesures d’atténuation.
Ghana	<ul style="list-style-type: none"> • Relèvement par la Banque centrale du Ghana de son principal taux de prêt

Guinée	<ul style="list-style-type: none"> • Subventions apportées par l'Etat pour atténuer les prix des produits de premières nécessités
Libéria	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune mesure
Mauritanie	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure d'accompagnement aux éleveurs par la fourniture d'eau et de fourrage
Nigéria	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du taux d'intérêt de 11% à 13%
Sierra Leone	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en circulation d'une nouvelle gamme de billets pour rétablir la confiance dans la monnaie du pays
UEMOA	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité de 2,00% à 2,25% ; • Augmentation du taux du guichet de prêt marginal de 4,00% à 4,25% à compter du 16 juin 2022 ; • Maintien du coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union reste à 3,0%.

Le choc à la base de la hausse des prix est un choc d'offre. Dans ce cas, les instruments de politique monétaire ont une efficacité limitée. La politique budgétaire est l'instrument approprié pour agir efficacement pour réaliser les objectifs de politique économique, à condition d'être orientée vers les solutions appropriées. Dans ce sens, les gouvernements de la plupart des pays ont pris des mesures parmi lesquelles :

- La baisse de la TVA sur les produits de première nécessité ;
- La subvention des prix du carburant à la pompe ;
- La suspension de la perception des taxes dans les marchés locaux (cas du Togo) ;
- Le plafonnement des prix de denrées alimentaires ;
- L'interdiction de l'exportation des produits céréaliers et vivriers ;
- La surveillance des marchés.

Quel que soit le régime de change en vigueur, l'ensemble des mesures présentées ci-dessus visent d'une part à limiter la hausse des prix et à préserver le pouvoir d'achat des ménages notamment les couches les plus défavorisées ; d'autre part, elles permettent de poursuivre l'approvisionnement régulier des pays en matières premières indispensables pour maintenir la production industrielle. Au total, ces mesures permettent de maintenir l'équilibre social (cohésion sociale) et de garantir la continuité de l'activité économique.

V. Recommandations

Au regard de ce qui précède, nous formulons les recommandations ci-dessous. Il s'agit de pistes de solutions pour permettre aux économies des pays d'accroître leur résilience face aux chocs liés à une inflation persistante :

- Accroître et intensifier les productions agricoles notamment celles des denrées alimentaires. Autrement dit, il s'agit d'organiser et intensifier la production *agro-sylvo-pastorale* autour des besoins de consommations des ménages ;
- Promouvoir l'agriculture urbaine et périurbaine en vue de tirer profit du potentiel de production des légumes, des fruits et autres aliments. Cette politique permettra d'accroître l'offre de denrées alimentaires ;
- Appliquer et encourager le patriotisme économique : inciter et encourager les ménages à privilégier la consommation des produits locaux et inciter les industries locales à transformer les matières premières locales en produits finis ;
- Mettre en œuvre, à l'échelle communautaire, des projets d'infrastructures d'envergure dans les secteurs énergétiques, ferroviaires, routiers, etc..., afin de réduire les coûts des facteurs de productions et accroître la compétitivité de nos économies.

Conclusion

L'inflation n'est pas un phénomène nouveau pour les économistes. La question qui s'est toujours posée est de déterminer le niveau optimal c'est-à-dire celui qui permet de soutenir le rythme et la stabilité de l'activité économique.

Ce papier nous a permis de comprendre le phénomène de l'inflation et ses implications sur le bien-être des populations de l'Afrique de l'Ouest. De plus, cette analyse a mis en lumière les mesures déployées par les banques centrales et les pouvoirs publics pour atténuer ses effets sur le pouvoir d'achat des ménages et la dynamique des économies concernées. Finalement, ce papier propose des recommandations qui permettront de renforcer la résilience des économies et des populations face aux risques structurels et/ou conjoncturels d'inflation qu'elle soit d'origine locale ou importée.

Bibliographie

Banque centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest, Base de données en accès libre.

Fonds Monétaire International, Base de données en accès libre.

Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), *Bulletin de suivi et analyse des prix alimentaires*, 10 mars 2022.

Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), *Bulletin de suivi et analyse des prix alimentaires*, 15 juin 2022.

Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), *Bulletin de suivi et analyse des prix alimentaires*, 12 juillet 2022.

Tableaux et Illustrations :

Graphique 1 : Taux d’inflation en Afrique de l’Ouest. De : Graphique des auteurs, sur la base des données du Fonds Monétaire International (FMI).

Graphique 2 : Evolution mensuelle du taux d’inflation dans la zone CFA. De : Graphique des auteurs, sur la base des données du Fonds Monétaire International (FMI).

Graphique 3 : Taux d’inflation en Afrique de l’Ouest | Par Pays. De : Graphique des auteurs, sur la base des données du Fonds Monétaire International (FMI).

Graphique 4 : Evolution des indices des prix nominaux et réels de la FAO. De : FAO, Indice des prix des produits alimentaires, mars 2022.

Graphique 5 : Evolution de prix des denrées alimentaires en Afrique de l’Ouest. De : FAO, Indice des prix des produits alimentaires, mars 2022.

Graphique 6 : Evolution de prix des denrées alimentaires en Afrique de l’Ouest. De : Base de statistiques de la FAO sur la période 2010-2020.

Graphique 7 : Evolution de prix dans l’UEMOA. De : Graphique de la base de données de BCEAO.

Graphique 8 : Evolution de prix des denrées alimentaires en Afrique de l’Ouest | par pays. De : Base de statistiques de la FAO sur la période 2010-2020.

Tableau 1 : Récapitulatif des mesures anti-inflation en Afrique de l’Ouest (collecte des mesures gouvernementales des différents pays).

Sur l'éditeur :**Solution think tank**

Le réseau de think tanks francophones en Afrique de l'Ouest - @solutiontt - #solutionthinktank

L'idée qui sous-tend solution think tank est de donner aux excellents think tanks francophones une voix plus forte au-delà des frontières nationales et des barrières linguistiques. L'Afrique de l'Ouest, en particulier, manque de plates-formes de coopération dans le domaine de la recherche orientée vers des solutions. Nous sommes fermement convaincus que l'expertise des think tanks ouest-africains doit et peut contribuer à un discours plus global et orienté vers des solutions sur les défis nationaux, régionaux et mondiaux dans les domaines politiques, sociaux, économiques et du développement.

Membres de Solution Think Tank en 2022 :

- CIRES (Côte d'Ivoire)
- CRPA (Côte d'Ivoire)
- CADERT (Togo)
- CROP (Togo)
- CAPES (Burkina Faso)
- Chatham House (Royaume-Uni)
- IPED (Guinée)
- Stat View International (Guinée)
- Social Watch (Bénin)
- Konrad-Adenauer-Stiftung (Allemagne)
- WATHI (Sénégal)
- Institut de Stratégies (Côte d'Ivoire)